

Construction d'un indice de vulnérabilité alimentaire dans le cadre de l'Observatoire des Solidarités Alimentaires (Hérault)

Séminaire régional 2022

Agir à l'échelle territoriale pour lutter contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité

Sous-thème :

Diagnostiquer la précarité alimentaire à l'échelle de son territoire

Mots-clés :

vulnérabilité alimentaire, aide alimentaire, inégalités territoriales

Département de l'Hérault

Coût du projet : 110 k€

Sources de financement :

DDETS et Conseil départemental de l'Hérault

Dates du projet :

début : 01/07/2021
fin : 31/12/2022

Contacts :

- Justine Labarre, chargée de mission Vobsalim34, justine.labarre@supagro.fr
- Claire Néel, doctorante en géographie, claire.neel@inrae.fr

Contexte et objectifs visés

Dans le cadre du Plan pauvreté porté par l'État, la Ville et la métropole de Montpellier, la ville de Montpellier a confié en 2020 à la Chaire Unesco Alimentations du Monde de Montpellier SupAgro et du Cirad la réalisation d'un état des lieux de l'aide alimentaire sur son territoire. Cette enquête auprès des associations de solidarité a montré un besoin de connaissance du qui fait quoi entre les acteurs et les initiatives portées localement dans ce domaine. Ce besoin se fait également ressentir à l'échelle du département de l'Hérault, qui a initié en 2021, toujours en partenariat avec la Chaire, le projet d'« Observatoire des Solidarités Alimentaires » (Vobsalim34).

Cet Observatoire vise à réaliser un recensement actualisable des solidarités alimentaires dans l'Hérault, et à proposer aux acteurs du territoire un support de réflexion commun. Dans ce cadre, la construction d'un **indice de vulnérabilité alimentaire** - entendu comme le degré d'exposition au risque de précarité alimentaire - à l'échelle communale doit permettre de caractériser les besoins des territoires.

Présentation résumée

Ce projet Vobsalim34, commandité par le Conseil départemental de l'Hérault, est piloté par la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie (qui fédère plus de 120 associations) et la Chaire Unesco Alimentations du monde. Le travail sur l'indice de vulnérabilité est réalisé en partenariat avec l'INRAE (UMR Innovation).

L'indice de vulnérabilité alimentaire associe différents indicateurs (démographiques, socio-économiques, de santé, de mobilité...) qui permettent ensemble d'évaluer et de cartographier la vulnérabilité alimentaire à l'échelle communale dans l'Hérault. Ce travail se veut une ressource pour les acteurs publics et associatifs locaux œuvrant dans la lutte contre la précarité alimentaire.

Résultats

La consolidation de cet indice est actuellement encore en cours. Il repose sur la mobilisation de différentes données et notamment :

- Médiane du revenu disponible par unité de consommation
- Taux de chômage
- Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale ; Part des ménages d'une seule personne
- Part des jeunes non insérés ; part des moins de 15 ans ; part des plus de 75 ans
- Indicateur d'accessibilité potentielle localisée à l'offre de soins
- Taux de non-motorisation des ménages
- Temps d'accès par la route vers la grande surface la plus proche

À partir de ces indicateurs, un indice de vulnérabilité alimentaire a été calculé et cartographié.

Les premières analyses ont mis en évidence la vulnérabilité alimentaire des espaces ruraux à l'échelle de l'Hérault, qui concentrent les populations les plus fragiles tout en étant faiblement dotés en dispositifs d'aide alimentaire.

Points d'intérêts

Aujourd'hui, la précarité alimentaire est mesurée par le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire. Or, une partie de la population en situation de précarité alimentaire n'a pas recours à ces dispositifs. L'intérêt de ce projet est de proposer une autre approche, par les besoins des populations, en repérant les territoires sur lesquels le risque de précarité alimentaire est le plus fort.

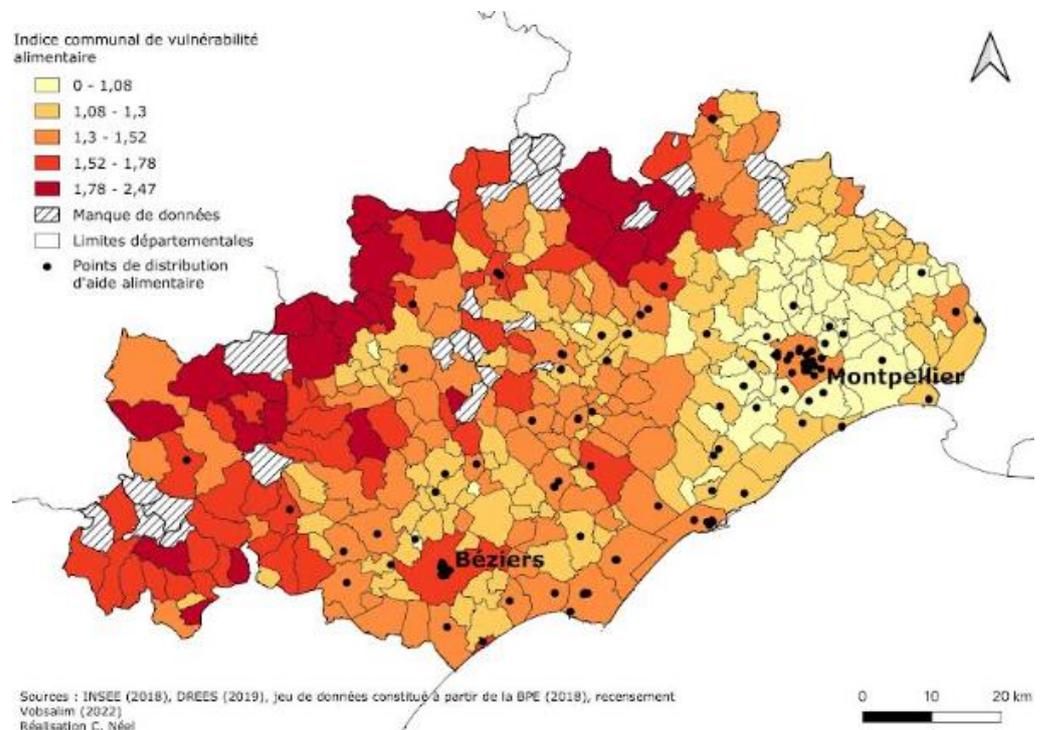
Les premières séances de présentation des résultats ont confirmé l'intérêt des acteurs de l'action médico-sociale ainsi que des agents en responsabilité sur des Projets Alimentaires Territoriaux pour alimenter leurs travaux et sensibiliser leurs élus et décideurs.

Enseignements

L'indice de vulnérabilité alimentaire a été pensé pour être opérationnel, et pouvoir être approprié par les acteurs locaux. Aujourd'hui, sa principale limite est liée au manque de données disponibles en libre accès à l'échelle communale, en particulier sur les thématiques de la pauvreté et de la santé. On note aussi la difficulté de produire cet indice dans les espaces de faible densité compte tenu des contraintes de secret statistique.

Cette préoccupation renvoie aux travaux en cours dans le cadre du Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA) avec en perspective la réalisation d'enquêtes plus régulières pour consolider des données contribuant aux diagnostics territoriaux.

Exemple de réalisation : Cartographie qui croise l'indice de vulnérabilité alimentaire avec les points de distribution de l'aide alimentaire.



Pour aller plus loin

